

## Responsable Ressources humaines et Finances | VAE

### Lien vers la formation

#### **PRÉSENTATION**

Fonction clé d'une mission, le responsable ressources humaines et finances assure que les programmes humanitaires menés sur le terrain disposent des ressources humaines, administratives, financières et juridiques nécessaires pour être mis en oeuvre dans les meilleures conditions. Au-delà de la mise à disposition de ces ressources, le responsable ressources humaines et finances doit être en mesure d'anticiper les besoins. Présent sur le terrain en proximité avec les équipes projet, il pourra ainsi avoir une compréhension globale des programmes de la mission, du contexte d'intervention, des difficultés et des enjeux, et être plus efficace dans son rôle de gestionnaire des ressources humaines et financière. Il travaille en interaction étroite avec tous les autres membres de l'équipe (chef de mission, logisticien, coordinateur de projet, équipe nationale...), le siège de son ONG, et les partenaires externes (autres organisations présentes dans le pays, autorités locales, bailleurs de fonds...).

Vous avez exercé le métier de Responsable Ressources humaines et/ou finances sur le terrain pendant au moins un an ? La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) vous permet de faire reconnaître votre expérience pour obtenir la certification professionnelle Bioforce de niveau 6, équivalent bac+3/4.

RÉFÉRENTIEL D'EMPLOI: Découvrez les compétences que les ONG attendent de vous sur le terrain

### **EN SUIVANT CETTE FORMATION, VOUS OBTIENDREZ**

• Une certification professionnelle de niveau 6 (équivalent bac +4) enregistrée au RNCP

## **CRITÈRES D'ADMISSION**

**Au moins un an d'activité professionnelle** exercée de façon continue ou non, en rapport direct avec la certification visée. Sont prises en compte dans une demande de VAE l'ensemble des activités professionnelles salariées et non salariées (tel que le bénévolat, volontariat, stage pratique) pratiquées en France ou à l'étranger.

## **DÉTAILS DU TARIF**

**Tarifs** 

**Etape 1** | Candidature : 150 € | 100 000 FCFA

**Etape 3** | Passage en jury (En France ou à distance) : 1500 € | 1 000 000 FCFA

**Accompagnement à la démarche VAE (non obligatoire, uniquement si souhaité par le candidat) :** Bioforce et son partenaire, Les 2 Rives, s'associent pour accompagner les professionnels de l'humanitaire dans leur démarche VAE. <u>Un programme complet, sur-mesure, à votre rythme pour faire reconnaître et valoriser votre expérience !</u>

# LES ÉTAPES DE VOTRE VAE

Étape 1 : candidater



Le formulaire de candidature est à remplir en ligne sur la page web de la certification visée. Vous recevrez ensuite un email (pensez à vérifier votre dossier « spams ») qui vous permettra d'accéder à votre Espace Candidat : vous pourrez y finaliser votre candidature, en suivre l'avancée, et payer les frais de candidature.

#### Étape 2 : déposer un dossier de recevabilité

Téléchargez le <u>formulaire de recevabilité</u>. Une fois rempli, renvoyez-le à l'adresse <u>vae@bioforce.org</u> accompagné des pièces justificatives demandées, dont la preuve du paiement des frais de candidature. Vous pouvez déposer un dossier par certification professionnelle par an. Bioforce examine ensuite votre dossier et vous notifie de sa décision par email (notification de recevabilité).

#### Étape 3 : rédiger et soutenir son dossier de présentation des acquis

Si votre candidature est retenue, vous recevez un dossier de présentation des acquis, qui vous permet de décrire et d'analyser les activités et les compétences acquises lors des expériences professionnelles en lien avec la certification professionnelle visée. Vous devez alors vous acquitter des frais de jury et renvoyer votre dossier complet à Bioforce dans un délai de 18 mois suivant votre notification de recevabilité. Vous êtes ensuite invité à présenter ce dossier devant un jury composé de représentants de Bioforce et du secteur de l'action humanitaire, qui évalue votre expérience et vos compétences et décide de l'attribution ou non de la certification professionnelle.

69% des candidats en 2018-2019 ont obtenu une certification professionnelle Bioforce en Validation des Acquis de l'Expérience

### Lien vers la formation